ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL A FIRMINY

Suite à l'article de presse du samedi 11 mai, nous souhaitons donner notre position.

Ce dossier du contournement du boulevard Fayol n'a que trop duré.

La responsabilité de la situation actuelle est essentiellement due au conseil général de la Loire. Une erreur dans la procédure a conduit à l'annulation de la DUP.

Contrairement à ce qui est dit ça et là, <u>le dossier peut être repris rapidement</u>. Les services juridiques précisent que le CG 42 peut redéposer un dossier identique et reprendre la procédure en le vidant du vice retenu par la juridiction. Dans ce cas il manque une délibération du CG 42. Nous comprenons très bien qu'il faille l'adapter à la réglementation actuelle.

Un crédit de 501.000€ avait été voté pour l'aménagement du rond point du Bas de la Côte en 2011 et l'ordre de préparer les travaux avait été donné à l'entreprise. Nous ne savons toujours pas quelle destination a pris ce crédit.

<u>Ce sont les riverains, les enfants de l'école et leurs parents qui subissent les nuisances pour leur santé et l'insécurité, qui doivent donner leur avis en priorité</u>. Ils l'ont mainte fois fait savoir en descendant sur la chaussée depuis 2009. Pour nous, il n'est pas question de repartir vers des réflexions qui sont uniquement proposées pour "faire du sur place"

La circulation est essentiellement générée par le trafic vers la Haut Loire. La ville du Puy en Velay a interdit sa traversée aux poids lourds de plus de 7,5T.

De nombreuses agglomérations sécurisent en créant des plateaux traversant, en plaçant des feux et en aménageant la voierie pour garantir la sécurité. Pourquoi cela pose problème à Firminy ?

Nous avons participé à des réunions et fait des propositions. Nous ne voulons pas que l'ont remette à nouveau en débat ce qui a été acté par notre association.

C'est au Maire de Firminy à prendre rapidement les dispositions nécessaires, cela fait parti de ses prérogatives. Le coût financier ne doit pas être mis en avant. <u>Le boulevard dans son intégralité</u> n'a fait l'objet d'aucun aménagement, alors que toutes les autres entrées de ville ont été traitées.

<u>Si les premières mesures de sécurité ne sont pas prises avant la rentrée</u>, l'association annoncera de nouvelles actions. Elle à toujours assumé ses responsabilités.